

Examen Professionnel D'agent social principal de 2^{ème} classe

SESSION 2022

Ouvert par le Centre de Gestion des Côtes d'Armor
pour les collectivités et établissements publics territoriaux affiliés ou conventionnés aux
Centres de Gestion des départements : Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine et Morbihan

Le 18 octobre 2022

EPREUVE ECRITE

Une épreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux, et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 2

Ce sujet comporte 7 pages (y compris cette page) et 5 documents annexés.

Vous pouvez traiter les questions dans l'ordre que vous souhaitez.

Veillez vérifier que ce document est complet. S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

A lire attentivement avant de traiter le sujet

Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur votre copie ou sur votre questionnaire : ni votre prénom ou votre nom, ni votre n° de convocation, ni votre signature ou paraphe.... Vous ne devez pas mentionner dans vos réponses des noms imaginaires ou existants (par exemple : nom d'une commune, nom d'une personne, date fictive, lieu d'épreuve....) **mais seulement utiliser les éléments qui vous sont fournis dans les questions ou annexes.**

Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser **une seule et même couleur** non effaçable (sont interdits les stylos billes effaçables type « friXion ») pour écrire et souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur sera considérée comme un signe distinctif.

L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante ainsi que du correcteur (blanco) est autorisée.

Les feuilles de brouillon (de couleur) ne seront pas corrigées par les correcteurs.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce sujet comprend 4 questions.

Il appartient au candidat de vérifier que le sujet comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

Vous répondrez directement sur ce document puis l'insérerez dans la copie. S'il vous manque de la place pour répondre à une question, vous pouvez continuer d'écrire sur la copie en prenant soin d'indiquer le numéro de la question au préalable.

Madame Henriette âgée de 68 ans vit dans une résidence autonomie depuis 2 ans. Mme Henriette vient d'être hospitalisée et on lui a diagnostiqué un cancer. Elle ne peut plus se lever seule de son lit, ne peut plus assurer seule ses soins d'hygiène, ne peut plus se faire à manger seule, ni se servir de l'eau, ni ouvrir un yaourt. Ses enfants se relayent tous les jours auprès d'elle pendant les vacances d'été.

Madame Henriette est de retour de l'hôpital en période de canicule. Vous êtes agent social principal de 2^{ème} classe au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et vous êtes affecté(e) en tant qu'auxiliaire de vie sociale auprès de Madame Henriette.

Ses enfants sont soulagés de savoir que vous pourrez prendre le relai quand ils reprendront leur activité et souhaitent être informés des aides dont ils peuvent bénéficier.

DOCUMENTS JOINTS :

Document 1 : SERVICE A DOMICILE : https://www.ligue-cancer.net/vivre/article/27760_services-domicile-comment-en-beneficier (2 pages),

Document 2 : ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE : CNSA [https:// www.pour-les-personnes-aggies.gouv.fr](https://www.pour-les-personnes-aggies.gouv.fr) (3 pages),

Document 3 : PLAN CANICULE : <https://www.sante.journaldesfemmes.fr> (3 pages),

Document 4 : AFFICHE Santé publique France (1 page),

Document 5 : MALTRAITANCE DES PERSONNES AGEES : WIKIPEDIA https://fr.wikipedia.org/wiki/Maltraitance_des_personnes_%C3%A2g%C3%A9es (2 pages).

QUESTION 1 : Bien savoir se situer dans son environnement professionnel et parmi les acteurs.

(Document n° 1) - (4 points)

A. Quel est le rôle d'un(e) assistante sociale ? Citez ses 5 missions principales :

B. Quel est le rôle d'un(e) employé(e) à domicile ? Citez sa mission principale :

C. Quel est le rôle d'un(e) aide(e) à domicile ? Citez sa mission principale :

D. Quel est le rôle d'un(e) auxiliaire(e) de vie sociale ? Citez sa mission principale :

QUESTION 2 : Bien connaître les politiques sociales.

(Document n° 2) - (5 points)

A. Madame Henriette peut-elle bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ?

B. Quelle grille d'évaluation utilise-t-on pour évaluer l'autonomie ?

C. Vers qui les enfants de Madame Henriette doivent-ils se tourner pour obtenir un dossier de demande d'APA ?

D. Quel type de dossier doivent-ils remplir ?

E. Quelle démarche devront faire les enfants de Madame Henriette en cas de refus de la demande d'aide ?

QUESTION 3 : Pouvoir répondre à un épisode de forte chaleur.

(Documents n° 3 et 4) - (6 points)

A. Quel est le but d'un plan canicule ?

B. Combien de niveau d'alerte comporte le plan canicule et comment les qualifie-t-on ?

C. Existe-il un moyen d'alerter ? (2 réponses attendues).

D. Quel plan est déclenché dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes (EHPAD) en cas de canicule ?

E. Quelles actions mettez-vous en place pour lutter contre la canicule dans le cas de Madame Henriette. Citez 4 actions :
